



PROJET PÉDAGOGIQUE PÉRISCOLAIRE

2025-2026

Accueil de loisirs
du Verger

Enfants de 2 ans et demi à 11 ans

**SERVICE CHOLET
ANIMATION ENFANCE**

15 Avenue Kennedy
49300 Cholet
Tél. : 02 72 77 24.00
accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr





INTRODUCTION

L'accueil de loisirs est un lieu d'épanouissement, de découverte et de partage pour les enfants. Il offre un cadre sécurisant et bienveillant où chacun peut s'amuser, apprendre à vivre ensemble et développer son autonomie.

Ce projet pédagogique a pour objectif de définir les valeurs, les intentions éducatives et les moyens mis en œuvre par l'équipe d'animation pour accompagner les enfants au quotidien.

À travers ce projet, l'équipe souhaite offrir aux enfants un environnement sécurisant, bienveillant et stimulant, où chacun peut s'exprimer, développer son autonomie, sa curiosité et le respect des autres.

L'accueil de loisirs est ainsi un espace de vie, d'apprentissage et de partage, où le plaisir et le jeu demeurent au cœur de toutes les activités proposées.



SOMMAIRE

• Projet Educatif.....	Page 1-2
- Orientations Générales	
- Plan Mercredi	
• La structure.....	Page 3-5
- Lieu et Fonctionnement	
- Périodes d'ouverture	
- Public Accueilli	
- Les locaux	
- L'équipe	
• Objectifs Pédagogiques.....	Page 6 à 7
• Organisation.....	Page 8 à 9
- Journée de l'enfant	
- Types d'activités	
- Adaptation aux besoins spécifiques	
• Modalités de participation.....	Page 10-12
- Place des enfants	
- Rôle des familles	
- Partenariats potentiels	
• Evaluation.....	Page 13
- Critères d'évaluation et suivi	

" ...CHOLET ANIMATION ENFANCE a pour objet d'organiser et de promouvoir pour Cholet et sa région des loisirs à caractères sociaux, éducatifs et culturels, physiques et sportifs pour favoriser le plein épanouissement des personnes en priorité des enfants, des adolescents dans leur temps de loisirs et de vacances... "



Ce projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes. Il est formalisé par ce document qui présente les objectifs et les modalités générales de fonctionnement de nos centres.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES

- Il est soucieux de garantir des loisirs et des vacances non seulement agréables mais utiles au développement personnel et social de l'enfant ainsi qu'à l'ouverture de ses connaissances vers le monde extérieur.
- Il doit favoriser l'accueil des enfants issus de tous les milieux socioculturels par le respect des individus dans leurs différences et dans le respect des règles de vie communes aux accueils de loisirs.
- Il permet l'accueil des enfants atteints d'un handicap physique ou psychologique sur nos accueils de loisirs.
- Il offre une souplesse d'accueil permettant de répondre le plus largement possible aux demandes et besoins des familles. Par conséquent, il s'attache à associer les parents dans la réflexion et les évolutions de nos différents projets d'animation.
- Il est préoccupé de mettre à disposition des moyens humains et matériels dans le respect des diverses réglementations.

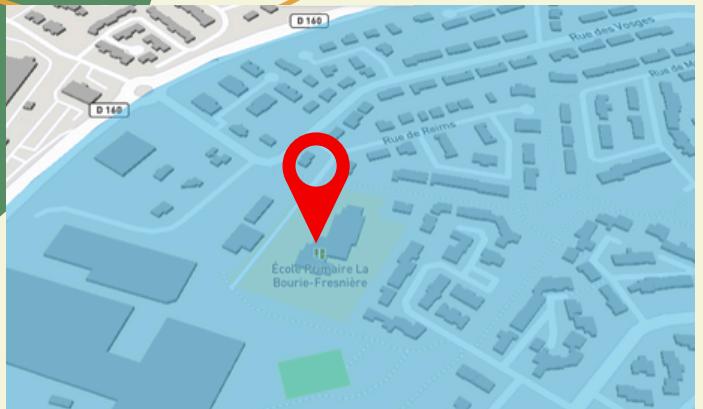
Les propositions quant à la souplesse d'accueil ainsi qu'à la participation des enfants atteints d'un handicap physique ou psychologique devront tenir compte des contraintes de fonctionnement et des possibilités des structures pour un accueil optimum et sécurisé des enfants.



PLAN MERCREDI

- La nouvelle organisation du temps scolaire à Cholet, avec une semaine de 4 jours à compter de la rentrée 2018, permet de réinvestir le mercredi et de lui redonner une nouvelle place dans la semaine de l'enfant. La prise en compte de l'évaluation du précédent Projet Éducatif De Territoire (PEDT), le retour sur expériences, les nouveaux partenariats développés et la qualité des relations avec les familles sont autant d'éléments œuvrant pour un "nouveau" mercredi au cœur de la semaine de l'enfant.
- La réflexion menée à l'occasion de cette nouvelle organisation a permis de réinterroger la place du mercredi et ainsi lui redonner tout son sens dans les différents projets des accueils de loisirs organisés par Cholet Animation Enfance.
- Quatre axes ont été déclinés comme suit, et devront être notre socle commun en matière de projets.
 - ° AXE 1 – Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires.
 - ° AXE 2 - Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs en particulier des enfants en situation de handicap.
 - ° AXE 3 – Incrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants.
 - ° AXE 4 – Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvres, spectacles, expositions, tournois, etc...).

LA STRUCTURE



LIEU ET FONCTIONNEMENT

- L'accueil du Verger se situe dans les locaux préfabriqués à côté de l'école de la Bourie au 5 rue Mourmelon à Cholet.
- La structure se situe dans le quartier du Val de Moine l'un des neuf quartiers prédécoupés par la ville de Cholet. Le quartier regroupe des plus petits quartiers qui sont La Bourie Fresnière, Le Verger, La Baumière, La Bruyère, Les Guignardières, Le Carteron, Les Hauts de Moine, La Bringaille, Les Hurtaudières, Le Plessis, Le Bois d'Ouin, Mazières Parc, La Roche du Ribalet, Champ Vallée.
- Le centre du verger est un lieu situé à l'école de La Bourie Fresnière (voir point sur la carte).



PÉRIODES D'OUVERTURE

- La structure accueille les enfants scolarisés de 2 ans ½ à 11 ans à la journée (avec ou sans repas) ou à la demi-journée (matin ou après midi) avec un accueil garderie de 7 h 30 à 8 h 30 le matin et le soir de 17 h 30 à 18 h 30.
- La structure est ouverte à chaque période de vacances scolaires sauf les vendredis 26 décembre et 2 janvier. Et les 3 premières semaines d'août.



PUBLIC ACCUEILLI

- Sur le centre, nous accueillons des enfants de 2 ans ½ jusqu'à 11 ans venant principalement des quartiers aux alentours du centre.
- C'est un quartier résidentiel constitué principalement de maison dont les enfants fréquentent les écoles de la Bourie, la Bruyère, St Pierre Géllusseau, mais également d'autres écoles comme Molière, Paradis, La Fontaine et Turpault.



LES LOCAUX



Pour les 2 ans ½ -6 ans :

- Un espace avec coin dînette, garage, circuits et jeux extérieurs
- Deux salles d'activités et de lecture
- Une salle de sieste
- Deux blocs sanitaires attenant à la salle d'activités
- Une cour extérieure

- Les repas sont pris dans le restaurant scolaire de l'école.
- Pour des grands jeux, temps fort ou grande chaleur, nous pouvons également utiliser les salles polyvalentes de l'école

Pour les 7-11 ans :

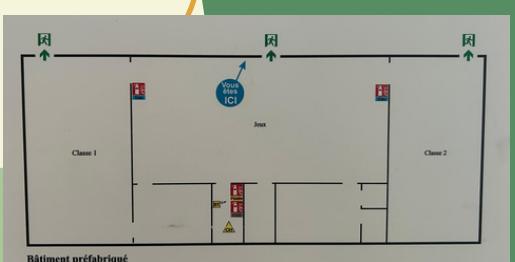
- Une grande salle qui sert pour jouer aux jeux de société, les activités manuelles et le baby-foot
- Une salle avec banquettes, tapis, poupées, garages et tableaux
- Une salle avec une table de ping-pong, banquettes, coin lecture, tables pour le bricolage
- Un bloc sanitaire attenant à la grande salle
- Un coin cuisine avec évier (frigo, micro-onde...)
- Une cour extérieure



- Bâtiment maternel



- Bâtiment élémentaire





L'ÉQUIPE

ZINEB



BAFA

3-6 ans

AMELIE



BPJEPS

7-11 ans
Directrice
adjointe

EVA



MMEEF

3-6 ans

VICTOIRE



Licence
Animation
1-11 ans

YANN



BPJEPS
3-11 ans
Directeur

AURELIE



BAFA

3-6 ans

CRÉER UNE DYNAMIQUE DE GROUPE À TRAVERS DES PROJETS

- Créer une dynamique de groupe en stimulant l'imaginaire
 - * Définir un thème annuel
 - * Mettre en place des rituels autour du thème
- Favoriser la cohésion du groupe en développant la coopération et l'entraide pendant les activités
 - * Mettre en place des jeux et ateliers coopératifs
 - * Prévoir des temps de retour sur l'activité

FAVORISER LA PARTICIPATION DES ENFANTS LORS DES ACTIVITÉS ET LA VIE QUOTIDIENNE

- Aider l'enfant à devenir autonome en lui donnant des responsabilités.
 - * Apprendre à gérer le matériel
 - * Utiliser des consignes claires et productives
 - * Instaurer des rituels d'autonomie
- Valoriser ses apprentissages au sein du groupe.
 - * Encourager la verbalisation des apprentissages
 - * Favoriser l'entraide comme moyen de valorisation

RESPECTER L'ENFANT DANS SON INDIVIDUALITÉ

- Encourager l'enfant à exprimer ses idées et à prendre des initiatives
 - * Créer un climat de confiance
 - * Mettre en place des temps d'expression
- Offrir un moment qui valorise chaque enfant individuellement dans le groupe.
 - * Valoriser chaque prise d'initiative
 - * Créer des moments de co-construction
- Permettre à l'enfant de choisir certaines activités pour renforcer sa motivation.
 - * Varier les activités
 - * Favoriser les choix personnels

FAVORISER LA PARTICIPATION DES FAMILLES A LA VIE DU CENTRE

- Créer un climat d'échange lors des différents temps d'accueil.
 - * Aménager un espace accueillant
 - * Etre disponible et à l'écoute
 - * Proposés des activités d'échanges
- Aider les parents à mieux comprendre le fonctionnement de l'accueil.
 - * Proposer des temps d'échanges collectifs
 - * Fournir une information claire et accessible
- Encourager les parents à partager leurs retours sur le vécu de leur enfant à travers les différents temps d'accueil, mais aussi lors des temps familles
 - * Instaurer un temps de transmission quotidien
 - * Mettre en place un support de communication
 - * Impliquer les parents dans certains temps d'accueil

PROJET ET THEMATIQUE

- Chez les Maestros, nous sommes sur un projet " le monde en couleurs"
- Chez les Rainettes, le projet est "le choc des générations"
Le temps famille annuel de fin de projet aura lieu le
MERCREDI 8 JUILLET 2026

ORGANISATION

JOURNÉE DE L'ENFANT

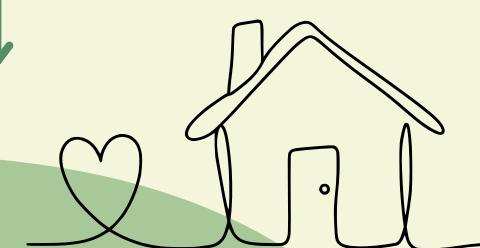
7h30-9h :
Accueil des enfants

9h-9h45 :
Répartition par groupe
Jeux libres

- jeux intérieurs ou extérieurs
- jeu de société, Kappla, plus-plus

16h15-16h45 :
Goûter

17h-18h30 :
Départ des enfants



9h45-10h15 :
Rangement
Ressenti des enfants
Annonce et lancement
des activités



10h15-12h :
Temps d'activités par
groupes

12h-13h15 :
Départ des demi-
journées
Temps du repas



13h15-14h :
Temps libres pour les
autres

13h15-15h45 :
Temps de sieste pour
les plus petits

15h30-15h45 :
Lever de la sieste

14h15-16h15 :
Temps d'activités par
groupes

13h15 :
Accueil des demi-
journées



TYPES D'ACTIVITÉS

- Le taux d'encadrement sur le centre est de 1 animateur pour 10 enfants maternels et de 1 pour 14 en élémentaires.
- Par demi-journée, chaque groupe propose des activités différentes pour laisser le choix aux enfants.
- Un grand jeu est mis en place entre chaque vacances scolaires, ils sont organisés par tranches d'âges : 3-6 ans et 7-11 ans.

- Une activité sportive

et/ou

- Grands jeux

- Une activité bricolage

et/ou

- Fabulation

- Une activité culturelle



ADAPTATION AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

- Selon les besoins, l'enfant dispose dans chaque tranche d'âge d'un coin calme, un coin lecture s'il veut se poser tranquillement.
- Une malle relaxation (un casque, des balles sensorielles, des bulles apaisantes) est mise à disposition des enfants qui le souhaitent tout au long de la journée.

MODALITÉS DE PARTICIPATION



PLACE DES ENFANTS



- L'enfant occupe une place importante au sein de la structure, il participe entièrement aux différents moments de la journée à travers différents points :

Choix dans les activités proposées

Implication dans le rangement

Participe aux différents temps de repas et de goûter

Choix de "ne rien faire"



RÔLE DES FAMILLES



Les impliquer au maximum lors des différents temps forts

Nous informer de toute difficulté concernant l'enfant

S'impliquer et s'informer sur la journée de leur enfant

PLACE DES ANIMATEURS



- L'enfant occupe une place importante au sein de la structure, nous nous devons :

D'être à son écoute

De proposer des activités adaptées

D'assurer sa sécurité physique et affective



De connaître les différentes règles de sécurité



PARTENAIRES

Le centre social

- Transmission des plannings d'activités
- Lien avec la référente famille pour connaître de nouvelles familles

Les écoles

- Lien permanent et échanges réguliers
- Ecole La Bourie**
- Utilisation de certains matériels en commun
 - Mutualisation du restaurant scolaire

EHPAD
Val de Moine

- Vidéo et temps d'échange

Les familles

- Transmission d'informations
- Distribution des plannings

Association
Junior

- Transmission des plannings d'activités
- Lien permanent sur le temps scolaire
- Mutualisation des locaux et du matériel



EVALUATION



CRITÈRES D'ÉVALUATION ET SUIVI

Evaluation des moyens de l'équipe d'animation



Réunions hebdomadaires

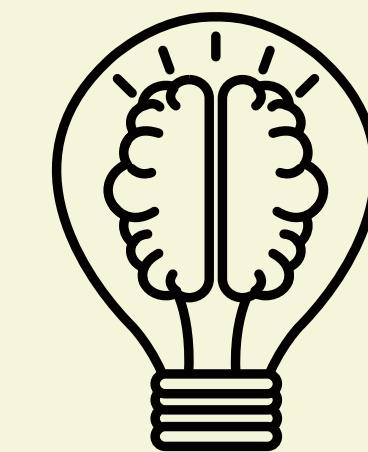
Analyse des difficultés avec l'équipe sur l'organisation, le fonctionnement lors de point individuel

Réactions des enfants à travers une boîte à idée mise en place sur la structure



Points abordés en équipe

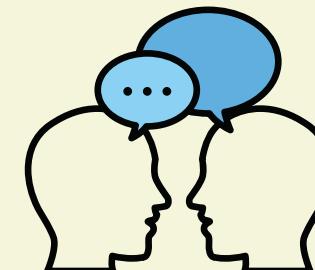
- Adaptation des locaux
- Projets / plannings / matériel
- Répartition des animateurs
- Rythmes individuels
- Echanges de pratiques



Evaluation familles et enfants

Échanges avec les parents lors des différents temps de garderie (surtout le soir) et lors des différents temps forts familles

Retour des enfants lors des fins des activités ou des bilans de journée pendant le goûter, lorsqu'on leur demande leur avis sur la journée





CONCLUSION

Ce projet pédagogique guide l'ensemble des actions menées au sein de l'accueil de loisirs. Il reflète les valeurs et les objectifs éducatifs partagés par l'équipe d'animation.

Notre ambition est d'offrir aux enfants un lieu de vie agréable, sécurisant et stimulant, où ils peuvent s'épanouir, expérimenter et grandir ensemble.

L'équipe reste à l'écoute des besoins des enfants et des familles afin d'adapter en permanence les activités et les projets proposés, dans un esprit de bienveillance, de respect et de plaisir partagé.